

3- Fixation tarifs garderies périscolaires (délibération n°2025-23):

Madame Francine KHEMDOUDI rapporteur dresse le bilan de fréquentation et indique qu'il y a toujours un souci d'encadrement pour la garderie du soir à partir de 17h30 en raison du nombre d'enfants inscrits.

Elle rappelle les tarifs actuels : garderie du matin (7h30-8h30) est de 1€ par enfant/Jour et la garderie du soir (16h30 – 18h30) est de 1,50€ par enfant/Jour. Ces tarifs sont nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les communes voisines.

Il est rappelé qu'il y a un nombre d'enfants trop important à la garderie du soir, qui nécessiterait un encadrement supplémentaire et représenterait un surcoût pour la commune

Ces éléments conduisent à suggérer une augmentation des tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Le maintien du prix de la garderie du matin à 1€/enfant/jour
- De fixer les tarifs de la garderie du soir de la façon suivante :
 - 16h30 à 17h30 : 1,50€/jour/enfant
 - 17h30 à 18h30 : 1,50€/jour/enfant

A partir du 1^{er} septembre 2025

4 – Délibération fixant la répartition des sièges au Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (délibération n°2025-24) :

Monsieur le Maire présente la délibération qui détermine la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire entre les 18 communes membres de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône qui sera applicable après le renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026.

La composition est fixée selon un accord local approuvé, par délibération, fixant à 61 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône.

5 – Avenant à la convention cadre relative à l'offre d'ingénierie de l'Agence Technique Départementale (délibération n°2025-25) :

Dans le cadre du partenariat avec l'agence technique du département apportant soutien et expertise, une convention a été signée le 9 mai 2023. Il est proposé au Conseil municipal de signer un avenant qui concernent les tarifs par habitant et par année désormais indexés sur l'inflation.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire signer les documents.

6- Rapports des commissions communales :

Environnement :

La commission s'est réunie le 30 mai 2025 au cours de laquelle des informations générales ont été données :

- Les projets de l'agglomération concernant les évolutions dans le tri et la gestion des déchets (elles sont très bien expliquées dans le point commun journal d'informations de l'agglomération que chaque habitant a reçu)
- Le composteur de l'aire collectif de loisirs : il se remplit très doucement il sera remplacé par un plus petit

- Le balisage des sentiers « panorama patrimoine » et « sentier des buis » a été amélioré : les flèches ont été repeintes pour plus de visibilité
- Le frelon asiatique inquiète toujours, beaucoup de pièges ont été installés. Le nombre de frelons capturés doit être transmis sur la plateforme dédiée ou à Michel Morin qui s'occupe du recensement sur la commune.

D'autres sujets ont été évoqués :

- Le problème des bacs à ordures ménagères laissés par les habitants sur la voie publique est revenu à l'ordre du jour. Ils seront repérés par des autocollants comportant des identifications pour sensibiliser les habitants concernés.
- Un retour détaillé a été fait suite à la conférence du 4 avril 2025 sur la biodiversité de façon à déterminer les actions à mettre en œuvre dans ce domaine.

Culture et patrimoine :

La commission s'est réunie le 6 juin 2025. Les points suivants ont été abordés :

- *Activités culturelles estivales à venir :*
 - La fête de la musique qui aura lieu le 20 Juin 2025 organisée par l'Amicale des Commerçants
 - La nuit des vigneron le 4 juillet 2025 organisée par le Comité des Fêtes
 - Le festival Musiques Hispaniques : JEM (Jeunesse Excellence Musique) organisé par la Villa Hispanica les 5 et 6 juillet 2025
 - Les visites du village organisées sous l'égide de la conférencière Perrine Guyot auront lieu le samedi 19 juillet 2025 et les dimanches 3 et 10 août 2025 à 10H.
- *Actualités du Jumelage :*
 - La semaine du 17 au 24 mai avec la visite d'amis belges qui ont tenu un stand lors du marché artisanal et dont certaines ont participé à la plantation des fleurs dans le village. On constate que les liens d'amitié perdurent.
- *Les projets de la commission :*
 - L'organisation des journées du patrimoine prévu les 20 et 21 septembre (inscriptions, organisation, préparation de documents à l'intention des visiteurs...)
 - Concernant la valorisation de la bannière il a été très difficile de trouver des spécialistes qui pourraient nous donner des conseils. Un devis pour la présentation dans une vitrine adaptée va nous être transmis.

Voirie et domaine public, travaux et sécurité : Monsieur Michel MORIN présente les travaux réalisés et commente les photos concernant :

- *Travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable entre le Corbet et Lachanal (en cours)*
- *Travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable « Route de la cîme de Cogny » (presque terminés)*
- *Travaux de marquage au sol et de signalisation réalisés par Signal 71*

7- Informations diverses :

7-1 : Rapport d'activités 2024 de la CABVS :

Monsieur le Maire, conformément au Code Général des Collectivités Locales présente ce rapport qui doit faire l'objet d'une communication auprès du Conseil Municipal.

M. Alain BETANT est intervenu et a apporté les remarques suivantes :

« Je note d'abord que le rapport qui nous est présenté pour avis est plutôt bien fait, bien illustré, et qu'il témoigne bien de l'engagement des services de l'Agglo dans ses missions. Ce rapport fait état d'avancées indéniables accomplies en 2024 par l'agglo, comme la mise en place de solutions pour le tri des biodéchets (bien que cette action n'a fait que compenser un retard dans la mise en application des obligations légales).

Je veux cependant évoquer aussi des thématiques absentes dans ce rapport comme l'évaluation et la réduction des différentes pollutions qui affectent notre agglomération. Il est ainsi question, par exemple, de la mise en place de capteurs mesurant la qualité de l'air dans et aux abords des crèches, ce qui est une bonne chose, mais aucun élément d'analyse sur les résultats attendus n'est proposé. Autres exemples, il est rappelé un certain nombre d'objectifs à l'horizon 2030 : réduction de 22% des consommations énergétiques, réduction de 23% des émissions à gaz à effet de serre, couvrir 24% des besoins en énergie par des énergies renouvelables... Mais aucun point d'étape nous est présenté. En fait, on ne sait pas où on en est par rapport aux trajectoires prévues.

Cela illustre la nature de ce type de rapports, bien faits dans la forme, mais qui ne présentent que le positif, les actions réalisées et non celles qui rencontrent des difficultés et des retards dans leur mise en œuvre ou qui sont simplement abandonnées. Quid, par exemple, de la mise en œuvre du plan de mandat, du plan de mobilité, du schéma directeur cyclable, de la création de nouveaux équipements comme l'aire d'accueil des gens du voyage ou de la seconde déchèterie ?

Je regrette aussi, dans ce rapport, le manque de soutien aux alternatives à l'agriculture conventionnelle, alors qu'une grande partie des investissements de l'agglo sont absorbés pour la fourniture et le traitement de l'eau, impactée notamment par les pollutions agricoles.

Bref, un rapport bien fait dans la forme mais incomplet sur le fond. »

Ce rapport est consultable en mairie.

7-2 : Dépliants de l'église de Cogny : L'association « Les clefs du Beaujolais » remercie la commune pour son implication forte dans ce projet.

7-3 : Lutter contre les violences faites aux femmes : Face au fléau des violences conjugales et intrafamiliales, le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations adresse un dépliant pour sensibiliser et susciter l'implication des élus. Le numéro d'écoute 3919 est rappelé.

7-4 : Recensement de la population : il se déroulera du Jeudi 18 janvier au samedi 14 février 2026.

7-5 : Participation citoyenne : une réunion s'est tenue le 27 mai à l'initiative de la gendarmerie pour mettre à jour la liste des participants et rappeler les missions.

Le dispositif « vacances tranquilles » a été rappelé, il permet de signaler son absence à la gendarmerie qui de ce fait peut exercer une surveillance particulière.

7-6 : Vidéo-protection : Comme convenu lors du précédent conseil une commission particulière s'est constituée, elle se réunira le 26 juin à 14h.

7-7 : Visite Monsieur le Sous-Préfet : M. Jean-Marc GALLAND, est venu dans la commune le mardi 20 mai 2025. Il a pu rencontrer Monsieur le Maire et ses adjoints ainsi que le personnel administratif.

Différents sujets ont été évoqués au cours de cette rencontre, dont :

- Organisation du référendum concernant la vidéo protection
- Le projet d'aménagement d'entrée de village : détail des travaux et demandes de subvention en cours
- Plan communal de sauvegarde que nous devons élaborer d'ici la fin de l'année

7-8 : Sécurité église : suite à la visite des ERP une alarme incendie a été installée à l'église sur les conseils de M. responsable de la visite

8 – Questions diverses :

En fin de réunion Monsieur Arnaud-Coffin s'exprime sur les obligations préfectorales concernant la déclaration des achats à propos de la cantine et dit : « on se croirait en Union Soviétique »

La séance est levée à 21h30

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL:

MARDI 15 JUILLET 2025, MARDI 9 SEPTEMBRE 2025,
MARDI 14 OCTOBRE 2025, LUNDI 10 NOVEMBRE 2025,
MARDI 9 DECEMBRE 2025

